

Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret

3 rue de l'Avenir - 45480 Bazoches-les-Gallerandes Tel 02 38 39 60 38 - fax 02 38 39 62 33 - Courriel : contact@cc-plaine-nord-loiret.fr

Réunion de Conseil Communautaire

18 février 2020

Compte-Rendu

L'an deux mil vingt, le 18 février, le Conseil Communautaire de la Plaine du Nord Loiret dûment convoqué le 13 février 2020, s'est réuni au sein de l'Hôtel Communautaire à Bazoches les Gallerandes sous la présidence de Monsieur Martial BOURGEOIS, Président.

Membres en exercice: 17 Pouvoir(s): 1 Votants: 16

Présents : MM. LIROT Jean-Marc, GUERINEAU Christophe, CITRON Jacques, CHOFFY Patrick, THOMAS Didier, POINCLOUX Daniel, POISSON Jérôme, BRISSON Jean-Louis, BOURGEOIS Martial (fondé du pouvoir de Pierre ROUSSEAU), THUILLIER Alain, CHAMBRIN Michel, DELANOUE Pierre-Etienne ; MMES PETIT Christine, DUPRE Céline, CHATELAIN Danièle,

Absents excusés: MM. GAUCHER Dominique, DESFORGES Philippe, ROUSSEAU Pierre, Mme DAVID Gwendoline,

Secrétaire de séance : Mme DUPRÉ Céline

Ordre du Jour

1. Présentation du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

James Bruneau, DGS de la CCPNL, présente aux conseillers le Plan Pluriannuel d'Investissement actualisé ainsi qu'une prospective financière sur les prochaines années.

2. Adhésion à l'EPFLI Cœur de France

Comme annoncé au conseil communautaire du mois de Décembre 2019, il est proposé au conseil communautaire de se prononcer sur une adhésion de la CCPNL à l'Etablissement Public Foncier Interdépartemental Cœur de France. Pour rappel, l'adhésion de la CC à l'EPFLI entrainerait l'instauration d'une Taxe Spéciale d'Equipement sur toutes les communes du territoire.

Après délibération et vote à bulletin secret, le conseil communautaire décide à la majorité de 9 Voix Contre, 4 Voix Pour et 3 Absentions de ne pas adhérer à l'EPFLI Cœur de France

3. Modification du règlement du portage de repas à domicile

Suite à la confection des repas du portage à domicile depuis le 10 février 2020, il convient de mettre à jour le règlement de ce service.

Le projet de règlement est présenté à l'assemblée. Aussi, le conseil communautaire décide de l'approuver à l'unanimité. Ce nouveau règlement sera applicable immédiatement.

4. Fixation des tarifs pour les séjours du Pôle Ados et de l'Accueil de Loisirs

Le Président informe les conseillers que le Pôle Ados et les accueils de loisirs souhaitent organiser des séjours pour le mois de Juillet.

Le Pôle Ados proposera un séjour du Lundi 20 au Vendredi 24 Juillet à la Roche sur Yon pour 12 jeunes. Les dépenses prévisionnelles pour ce séjour sont estimées à 3880 euros (hors personnel). La CAF subventionnerait le séjour à hauteur de 318 euros par participant soit un reste à charge de 297 euros par jeunes.

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de fixer le tarif pour ce séjour comme suit :

Quotient familial	Tarif du séjour
QF > 710	195 euros
QF < 711	135 euros

Les accueils de loisirs proposeront un séjour du Lundi 20 au Vendredi 24 Juillet à Saint Chéron en Essonne pour 20 enfants de 6 à 11 ans sur le thème « Nature » accompagné de 2 séances d'ateliers culinaires.

Les dépenses prévisionnelles pour le séjour sont estimées à 5393 euros (hors personnel). La CAF subventionnerait le séjour à hauteur de 530 euros par participant soit un reste à charge de 243 euros par enfant.

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de fixer le tarif pour ce séjour comme suit :

Quotient familial	Participation familiale
< 100	75.00 €
100 à 500	110.00 €
501 à 1000	145.00 €
1001 à 1500	170.00 €
1501 à 2000	183.00 €
> 2000	195.00 €

5. Approbation du règlement intérieur relatif au séjour de l'Accueil de Loisirs

Le projet de règlement intérieur du séjour proposé à l'Accueil de Loisirs est présenté à l'assemblée. A l'unanimité, le conseil communautaire décide de l'approuver.

6. Modification du tableau des effectifs

Suite au démarrage de la cuisine centrale de Bazoches, une réorganisation du personnel a été nécessaire. Aussi, le conseil communautaire approuve à l'unanimité la modification du tableau des effectifs comme suit :

Grade	Motif	Quotité actuelle	Nouveau Temps de travail	Date
Adjoint technique (C)	Modification de poste	26.5/35 ^{ème}	23.5/35 ^{ème}	01/03/2020
Adjoint technique (C)	Création de poste	-	21/35 ^{ème}	01/03/2020

7. Travaux de restructuration du groupe scolaire de Bazoches

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'à la suite du conseil communautaire du 14 janvier, le Conseil Municipal de Bazoches les Gallerandes a souhaité que le projet de restructuration de l'école de Bazoches lui soit présenté. A l'unanimité, le conseil municipal a exprimé son désaccord. En effet le stationnement des bus sur le parking de la salle des fêtes paraissait inenvisageable dans un souci de sécurité. De plus, le conseil municipal veut interdire l'accès piétons par la rue du leu de Paume.

Suite à cette réunion, le permis de construire n'a pu être déposé et l'appel d'offres lancé.

Une nouvelle réflexion a été présentée à l'initiative de la CCPNL au conseil municipal de Bazoches le 3 février avec une hypothèse d'accès par la rue de l'Avenir. Cette proposition inclut l'achat d'une bande de terrain auprès du Conseil Départemental et l'achat ou la mise à disposition par la commune de Bazoches d'une bande de terrain jouxtant la clôture de la CCPNL afin d'assurer la continuité de ce chemin piéton. De ce fait, la CCPNL devra créer un espace de stationnement pour les bus sur la rue de l'Avenir. Cette hypothèse a recueilli un avis favorable du conseil municipal de Bazoches à la majorité (3 abstentions).

Suite à cette décision, la CCPNL a écrit auprès du Conseil Départemental pour approfondir la réflexion. Un rendez-vous a été obtenu auprès du Département en date du 17 février, un accord

de principe a été trouvé pour l'acquisition de cette bande de terrain. Des démarches sont désormais à effectuer dont notamment l'estimation de ce terrain par les services de l'Etat et la division de la parcelle par un géomètre.

Considérant que les conditions sont de nouveaux réunies pour l'accès du nouveau groupe scolaire, le cabinet d'architecte CS Architecture devra travailler sur ce projet en prenant en compte ces nouveaux éléments.

A la suite de ces explications, le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à déposer le permis de construire et à lancer l'appel d'offres correspondant à ce nouveau projet.

8. Affaires diverses

Jean Marc LIROT

- **Fréquentation du Pôle Ados**: La fréquentation du Pôle Ados est en hausse pour les vacances d'Hiver avec une moyenne de 8 jeunes par jour provenant de 4 communes (Aschères le Marché, Bazoches, Chaussy et Outarville).
- Compteurs de sectorisation: L'Agence de l'Eau Seine Normandie vient de notifier à la CCPNL la subvention pour la fourniture et la pose de compteurs de sectorisation, à savoir 40 % du montant des travaux. Il est demandé aux communes de rendre une réponse ferme pour le prochain conseil prévu le 10 mars.
- Livraison de pains: Monsieur Thomas informe les élus que la boulangerie de Greneville en Beauce va cesser la livraison de pain dans les communes avoisinantes (Châtillon le Roi, Léouville, Charmont en Beauce). Ce service est important pour les personnes qui ne peuvent se déplacer. Aussi, il émet la réflexion que la CCPNL intègre la livraison de pains dans la tournée du portage de repas. Le Président prend note de cette hypothèse qui demande à être approfondie. Car dans l'état actuel, la tournée des repas à domicile est complète et intégrer la livraison de pains retarderait les livraisons de repas aux personnes âgées.

Céline DUPRE

Martial BOURGEOIS

Christophe GUERINEAU	Daniel POINCLOUX
-	Bertrand POISSON
Jacques CITRON	
Danielle CHATELAIN	Jean Louis BRISSON

Didier THOMAS Christine PETIT

Patrick CHOFFY

Alain THUILLIER

Pierre-Etienne DELANOUE

Michel CHAMBRIN